

Solidaires 37

Trimestriel des syndicats
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire
« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Union
syndicale
Solidaires

Numéro 40

février 2014

Précarisation de l'emploi (ANI), réforme des retraites, crédit d'impôt (CICE), suppression des cotisations familiales, réduction des dépenses publiques....

Elle est pas belle la vie !

Le patronat vient de recevoir ses étrennes. Aux 20 milliards d'euros de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) déjà accordés fin 2012, Hollande ajoute la suppression d'ici 2017 des cotisations familiales pour un total de 35 milliards qui constitue **la plus grande attaque jamais faite contre la sécurité sociale!** (cf article page 6)

Ce nouveau pacte Gattaz/Hollande, dit « *pacte de responsabilité* » prolonge les politiques de baisse du coût du travail déjà menées au nom de la compétitivité et de la création d'emplois, et que l'on retrouve à l'identique dans les programmes de l'opposition ou dans les revendications du Medef.

On en connaît les résultats. Les allègements de charges sur les bas salaires accordés depuis plus de 10 ans (20 milliards) n'ont créé aucun emploi. L'INSEE prévoit que les effets du CICE seront très loin de ceux attendus. Gattaz, le président du Medef, qui promettait en novembre 1 million d'emplois en échange d'un pacte de confiance, prévient si tôt le cadeau reçu : « *je ne suis pas d'accord pour avoir des engagements juridiques écrits* ». Tout est dit!

On en connaît les conséquences. Les 20 milliards du CICE sont financés depuis le 1er janvier par une hausse du taux de la TVA. Un impôt injuste et dégressif : **plus on est pauvre, plus on paie !** Hollande prétend pallier la

suppression des cotisations familiales en faisant des économies sur les dépenses publiques : 50 milliards d'ici 2017 en plus des 15 milliards qui devront être réalisés en 2014.

Il s'agit du plus **gigantesque plan d'austérité programmé depuis la crise de 2007-2008** qui doit en outre permettre de répondre aux exigences de la Banque Centrale Européenne de réduction des déficits.

Cette politique d'austérité ne pourra être menée à bien sans accélérer la dégradation des services publics, sans s'attaquer à leurs missions, sans baisser le nombre de fonctionnaires...sans détruire les mécanismes de la protection sociale. **Dans ces conditions, il ne peut pas y avoir de « donnant-donnant ».**

Oser lutter!

Tous -tes les salarié-es sont et seront touché-es. Depuis plus de 10 ans, les traitements nets dans la fonction publique n'ont cessé de reculer (-15% de baisse du pouvoir d'achat).

L'austérité ne laisse aucune marge de négociation sur les salaires.

Aujourd'hui, **il n'y a pas d'autre alternative que d'organiser la mobilisation** et de mener la lutte de manière unitaire avec l'ensemble des salarié-es, chômeurs et chômeuses, retraité-es touché-es par cette politique d'austérité.

Il serait illusoire d'attendre la moindre contrepartie de la part de ceux qui exigent tout et qui, en retour, ne promettent rien.

La responsabilité des organisations syndicales n'est pas d'alimenter le défaitisme dont se nourrit une extrême droite haineuse et raciste, **ni de se compromettre dans la gestion de la régression sociale**, de la précarité et de la misère. Aucune revendication ne sera entendue et satisfaite sans la détermination nécessaire pour construire le rapport de forces qui pourra l'imposer.

Il faut oser vaincre !



SOMMAIRE :

Page 2 et 3 : à la Poste

Page 4 : 8 mars , formation intersyndicale femmes

Page 5 : fermetures de collèges

Page 6 : encore un cadeau au MEDEF

Page 7 : formation intersyndicale antifasciste

Page 8 : Michelin, Notre dame des Landes

Soirée privée à Saint Amand-Montrond



En décembre 2013, la direction de l'Enseigne (réseau des bureaux de poste) a réuni, dans un hôtel, à Saint-Amand-Montrond, l'ensemble de ses cadres et agents de maîtrise, soit environ 200 personnes.

L'idée était de parler stratégie commerciale dans un cadre décomplexé (c'est à la mode).

A l'arrivée, cela a donné une petite soirée dansante, des repas pour tout le monde, des nuits d'hôtels et de « sacrés souvenirs » pour notre haute hiérarchie.

Cela a aussi donné, «accessoirement», une petite note salée : autour de 12.000 euros de frais d'hôtel, dans les 3.000 euros de frais de bouche, dans les 3.000 euros de frais de transport, au moins 1.000 euros pour la soirée dansante, etc. Soit entre 18.000 et 20.000 euros (hypothèse basse) de dépenses dans les agapes des princes et marquis qui dirigent l'Enseigne.

Soit, peu ou prou, aussi l'équivalent du salaire annuel d'un agent du guichet...

On comprend mieux pourquoi notre direction supprime tant d'emplois tous les ans !

Ils sont timbrés à la Poste

C'est le titre d'un article extrait du journal « La nouvelle Torche », numéro de l'automne 2013, publié par l'Association La Crue, à Rochecorbon. Nous reproduisons l'essentiel de cet article ci-dessous :

« Depuis un moment déjà de nouvelles directives font que l'on demande aux facteurs d'éviter de rendre des services à leurs « clients ». Plus possible de ramener du pain pour mamie Thérèse qui n'a pas de voiture et qui est seule à 5 km du village, fini, le dépannage de quelques dizaines d'euros pour Mauricette, même si son compte est à la poste. Banque Postale, on dit maintenant.

Bref, pas trop de contacts, pas de familiarité, ça fait perdre du temps, et hop on en profite pour rallonger la tournée.

Pas celle que le facteur prenait avec Dédé et Mimile, non celle qu'il fait à pied, en vélo, ou en bagnole.

Et puis on leur demande aussi de vendre un tas de trucs, des timbres bien sûr, de toutes sortes et de toutes les couleurs. D'ailleurs vous avez remarqué que le tarif Eco, vert, plus lent car il ne prend pas l'avion et sauve la planète à lui tout seul, est au prix du rapide d'avant qui lui a augmenté un peu beaucoup...

Ils vendent aussi des crédits avec leurs collègues de la Banque Postale, ils vendent aussi des assurances, des cartes de téléphone, des bracelets et bagues parfois, des « prêt à poster » aux prix exorbitants... un tas de trucs incroyables...

Encore 3472 boîtes aux lettres et je vais déjeuner



En plus comme y'a des sous partout là-dedans, ils ont la trouille, alors on leur met des caméras et des portes où il faut sonner des fois que Mauricette, qui a enfin réussi à venir jusque là avec un de ses cousins, vienne braquer le bureau.

La dernière nouveauté à Rochecorbon c'est les horaires, ils viennent de changer en ce début septembre. Grosso modo, il n'y a qu'une journée où c'est ouvert toute la journée, autrement c'est plutôt l'après-midi, et pas tous les jours aux mêmes heures, c'est d'une pratique !

Du coup aux rares heures d'ouverture il y aura forcément la queue, les gens vont râler, à raison certes, mais sur des employés qui n'y sont pour rien et qui vont travailler sous pression...

On a vu que cette course à la rentabilité pouvait donner dans d'autres ex-entreprises publiques. Quant à notre bureau, petit à petit il y aura de moins en moins de clients, et d'ici 10 ou 15 ans ça sera ouvert une demi-journée tous les deux jours, et dans 30 ans faudra aller à Vouvray, et là Mauricette... bernique.

Alors, à la Torche on se disait que ce serait bien de faire passer le message à la Direction Départementale que les habitants de Rochecorbon, les artisans, la mairie, tous les utilisateurs, bref tout le monde, est mécontent... Peut-être que ça ne changera rien, mais si on n'essaye pas, on n'en saura rien... On vous donne l'adresse!

Direction de l'Enseigne Touraine Berry 10 rue Alexandre Fleming 37043 Tours Cedex. »

C'est tellement vrai !

Répression anti syndicale à La Poste: Procès à Tours le 14 février!

En juillet 2011, paraît une brève dans le tract mensuel "SUDVERSIF" dénonçant les sanctions contre un militant de SUD-PTT 36-37 et l'attitude autoritaire du directeur de La Poste vis à vis de cet agent.

Les termes sont forts, à hauteur de l'émotion suscitée par ces événements. Le tribunal Administratif d'Orléans annulera d'ailleurs ces sanctions en mars 2013. Le directeur, Jean-Jacques Tibi porte alors plainte car il s'estime "injuré" et s'en suit un invraisemblable feuilleton judiciaire :

Pas moins de 11 convocations devant les services de police ont été requises dans cette affaire, à l'encontre de 8 camarades. De son côté, l'hébergeur du site est convoqué à Toulouse. Encore plus scandaleux, le 28 juin 2012, la Police effectuait une perquisition dans nos locaux. On assiste bien là à une tentative de criminalisation de l'expression syndicale. Notons que la mise en examen de notre camarade militant du mouvement social est intervenue le jour même où l'Assemblée Nationale refusait de débattre de l'amnistie sociale.

3 rassemblements de soutien ayant regroupés 150 personnes, des milliers de cartes postales envoyées au Président de la République, des dizaines de messages de soutien d'autres organisations du mouvement ouvrier ponctuent ces événements.

"S'agissant des termes employés au sein de l'article litigieux et dénoncés par la partie civile, il n'est pas possible de considérer qu'ils constituent des injures au sens de la loi du 29 juillet 1881.

Bien que désagréables à entendre pour M Tibi, les propos incriminés expriment des idées, des concepts restant en deçà de la notion d'injure. Il

n'est donc ni possible, ni souhaitable que la justice vienne sanctionner pénalement des écrits dont la teneur reste acceptable dans le cadre d'une société démocratique...Il ne résulte enfin pas du dossier que le syndicat SUD ait voulu stigmatiser les origines juives de M Tibi »

Ce n'est pas SUD qui écrit cela, **mais le procureur de la république le 4 juillet 2013 dans son réquisitoire pour un non lieu!**

Malgré cette demande de non lieu, le juge maintient l'attaque et nous assigne en justice le 14 février!

Il s'agit donc d'une attaque grave et répétée contre un syndicat et une répression qui vise à faire taire toute contestation sociale. Elle dépasse largement le cadre de notre organisation syndicale puisqu'elle pose le problème de la liberté syndicale dans son ensemble.

La fédération SUD-PTT a appelé à une grève nationale à l'occasion de ce procès. Parallèlement, nous proposons plusieurs initiatives le jeudi 13 février et le vendredi 14 février en solidarité avec notre camarade. Soyons nombreux et nombreuses!



Solidaires fait des petits!

En quelques semaines, nous avons été contactés par des salarié-es de plusieurs entreprises du secteur privé et des implantations se concrétisent :

Chez KEOLIS(transport), chez SAUR (eau), chez SAMSIC (nettoyage). Inutile de vous dire que cela ne plait pas à tout le monde, que ce soit les employeurs ou certaines organisations syndicales qui vont se sentir un peu bousculées !

Ce sont par leurs luttes revendicatives que les femmes ont pu conquérir de nouveaux droits et progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais aujourd'hui cette égalité est loin d'être effective dans une société qui reste encore dominée par le système patriarcal.

Certains droits se trouvent même remis en cause, notamment du fait des politiques d'austérité. La montée de l'extrême-droite et des extrémismes religieux constitue un danger supplémentaire de régression pour les femmes.

Les manifestations du 1er février en soutien aux femmes espagnoles menacées dans leur droit à l'IVG ont rassemblé 40 000 personnes en France et près de 400 à Tours ! Ceci démontre la conscience qu'ont les femmes de la fragilité de leurs acquis, sans cesse menacés.

La journée du 8 mars, qui célèbre l'histoire de ces luttes, est plus qu'un symbole. **C'est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes du monde entier.** Ce n'est pas la journée de « la » femme, comme les médias se complaisent à le répéter. Il n'y a pas une femme, mais des femmes, toutes différentes, qui luttent jour après jour, année après année.

Le 8 mars ne doit pas être une journée sans lendemain. Plus que jamais, il doit s'inscrire dans une dynamique de mobilisations, de luttes et de revendications des femmes, ici et partout dans le monde, pour faire reculer le système patriarcal et obtenir l'égalité, aussi bien au travail, dans la famille que dans la société toute entière !

Il s'agit donc de faire du 8 mars une journée de mobilisation avec toutes les formes d'action permettant aux femmes de s'y impliquer : manifestations, rassemblements festifs, actions symboliques, et des actions de grèves lorsque c'est possible.

- Des actions contre les inégalités au sein de la famille (travail domestique, prise en charge de l'éducation, des soins aux enfants et aux proches,...).
- Des actions solidaires avec toutes les femmes victimes de violences sexistes et lesbophobes.
- Des actions solidaires avec les femmes du monde entier, pour le respect des droits de toutes et l'accès à l'égalité.

C'est le sens de l'appel national unitaire, initié par Solidaires, associant des organisations syndicales et des associations féministes, (FSU, ATTAC, ...)

A Tours, Solidaires travaille à préparer un 8 mars revendicatif unitaire. Nous vous tiendrons informé-es!

Ces deux jours de formation –débat sont organisés à la Bourse du travail de Paris, par le CGT, la FSU et Solidaires. Elles sont ouvertes à tous et toutes adhérent-es.

Voici le programme :

Politiques publiques ; des obstacles à l'égalité?

Séverine Lemièrre, Jeanne Fagnani, Pauline Domingo

Un siècle de travail des femmes

Margaret Maruani et Monique Meron

Egalité professionnelle: un pas en avant , deux pas en arrière?

Rachel Silvera, CGT, Solidaires, FSU

Retour sur les questions de genre

Elsa Dorlin

Les deux jours sont organisés sous forme d'exposés par des chercheuses féministes, sociologues, économistes philosophes, syndicalistes , suivis d'échanges avec la salle.

Une librairie très fournie est à la disposition des militant-es.

Pour s'inscrire contacter vite votre syndicat départemental .

Fermeture de collèges en Indre et Loire

Fermer un, deux collèges ? Inimaginable, il y a cinq, dix ans ! Le mouvement est enclenché par le Conseil Général malgré le tollé des parents d'élèves et de certains enseignants. Pasteur a été fermé en juin 2013 pour « manque de mixité sociale ». Paul Valéry sera fermé en juin 2014 par « manque d'effectif ».

SUD éducation s'interroge : « Après Pasteur et Paul-Valéry, à qui le tour ? ».

A la dernière session du Conseil Général, le 13 décembre, la majorité de Gauche a défendu sa position : Ils –elles ont dit :

- « *Il faut s'adapter à l'évolution des populations.* »
- « *Tous les collèges sont en sous-effectifs sur Tours-Nord. Les enfants apprennent moins bien dans des petites unités.* »
- « *Nous avons pris une décision extrêmement courageuse !* »

L'ex-présidente, Claude Roiron avait annoncé la couleur : fermer six collèges ! M.Touraine avait préféré la méthode douce du « Livre blanc ». F.Thomas, qui leur succède se charge d'appliquer cette volonté politique de fermeture des petits collèges « *pas rentables* » !

Les parents d'élèves du collège P.Valéry, très motivés, ne peuvent se résoudre à cette fermeture injuste.

SUD éducation a dénoncé, en son temps, les fermetures des écoles Chateaubriand, Du Bellay sur Tours Nord et du collège Pasteur. Nous dénonçons cette nouvelle fermeture organisée. En changeant, sciemment la sectorisation, le Conseil Général a diminué, de manière artificielle, les effectifs pour justifier sa décision de fermeture. La politique engagée, de concentration scolaire et de regroupement,

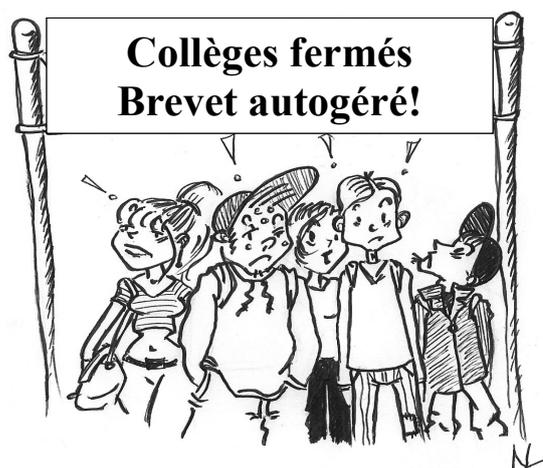
est une aberration. Toute la communauté éducative reconnaît que cette organisation d'établissement génère plus de violence et engendre une hausse de l'échec scolaire. Les parents risquent de se tourner vers l'enseignement privé.

SUD éducation a rencontré les représentants des parents d'élèves et a signé la pétition de soutien. Nos délégué-e étaient présent-es, place de la Préfecture, durant la manifestation du samedi 18 janvier 2014. SUD éducation soutient les demandes des parents :

- mise en place d'un moratoire de 3 ans sur toute fermeture d'établissement,
- un véritable groupe de travail sur l'avenir des collèges du département
- une carte scolaire équilibrée et qui répartisse les élèves dans des établissements à taille humaine (moins de 400 élèves).

SUD éducation revendique plus largement :

- ⇒ **une réduction des effectifs par classe.**
- ⇒ **des établissements de proximité et à taille humaine.**
- ⇒ **du personnel d'encadrement plus nombreux et non précaire.**



RYTHMES SCOLAIRES : QUELS CHANGEMENTS ?



Après les grèves importantes de la mi-novembre et du 5 décembre, il fallait donner des perspectives à la lutte contre la réforme Peillon des rythmes scolaires et pour une autre réforme pour l'école publique, les élèves, et

l'ensemble des personnels. Nous avons proposé que l'intersyndicale nationale se réunisse immédiate-

ment après la grève du 5 décembre pour envisager rapidement des suites. Nous n'avons pas été entendu-e-s. Le 10 décembre, une première réunion SNUipp, CGT, FO, SUD, FAEN n'a débouché sur rien. Le 17 décembre, une seconde réunion a abouti à la rédaction d'un communiqué que SUD éducation a décidé de ne pas signer parce qu'il n'appelait à RIEN.

Il n'y a pas vraiment de volonté syndicale pour mener un véritable combat. Comme sur bien d'autres points de la Fonction publique, les propositions de SUD sont régulièrement écartées.

Le Medef l'a rêvé, Hollande l'a fait !

En annonçant la suppression des « cotisations famille » par les entreprises privées, François Hollande met en place la TVA sociale de Sarkozy. Il l'avait pourtant abrogé en début de mandat.

Le financement de la branche famille de la Sécurité sociale repose aux deux tiers sur les cotisations famille versées par les entreprises pour un montant de 36 milliards d'euros. Le reste provient de la CSG ou d'autres impôts et taxes.

La baisse des cotisations sociales, quelles qu'elles soient, est une baisse d'une partie du salaire, de sa part « socialisée » (c'est-à-dire mise en commun). Le tour de passe-passe du discours libéral, qu'il soit tenu par la droite ou la gauche, consiste à masquer cette nature salariale des cotisations sociales. C'est pourquoi il parle de « *baisse du coût du travail* », au lieu de dire plus prosaïquement « *baisse des salaires* », et de « *charges sociales* » au lieu de « *cotisations sociales* », élément du salaire. L'enjeu de la répartition des richesses, entre les salaires et les profits, est ainsi escamoté, rendu invisible.

Du point de vue patronal, les cotisations sociales sont effectivement une « charge », comme l'est l'ensemble du salaire.

Pour le ou la salariée, elles sont au contraire un élément de son salaire, qui finance quand il ou elle en a besoin, ses soins, ses indemnités journalières en cas de maladie ou de maternité, sa retraite, **qui contribue à l'éducation de ses enfants (allocations familiales)** et indemnise le chômage.

Dans la logique libérale, la baisse des cotisations sociales peut être compensée seulement de deux manières:

- soit par d'autres recettes sous forme d'impôts reposant essentiellement sur les salariés-es, telles la CSG, la TVA ou d'autres taxes, qui dans tous les cas conduisent à une baisse du pouvoir d'achat des classes populaires ;
- soit par une baisse des dépenses se traduisant par moins de prestations sociales. On a alors une autre forme de ponction sur le pouvoir d'achat, puisque le ou la salariée doit payer davantage de sa poche ses soins ou ses médicaments, en s'offrant, s'il ou elle le peut, une complémentaire santé ou retraite de plus en plus chère. vérifier.)

CONFÉRENCE DE PRESSE DE FRANÇOIS HOLLANDE :
PREMIÈRES RETOMBÉES



Aujourd'hui, Hollande ne parle plus de baisse des cotisations famille, mais bien de leur **suppression pure et simple pour les seuls** employeurs du privé.

Il s'agit donc bien là d'un énorme cadeau fait aux patrons et aux actionnaires., cadeau d'autant plus pervers que les employeurs publics continueront de payer . Cela renforcera le discours sur les fonctionnaires qui coutent cher!

C'est aussi et surtout une attaque sans précédent contre la sécurité sociale puisque c'est la remise en cause d'une de ses branches fondatrices que sont les branches: maladie, famille, retraite, accidents du travail et maladies professionnelles.

Notes/ article page 7

[1] Mains brunes sur la ville, Réalisé par Bernard Richard Jean-Baptiste Malet, La Mare Dist, 2011. <http://www.youtube.com/watch?v=kw46Nt-U2nE>

[2] <http://www.visa-isa.org/> à voir la sorti prochaine du décryptage du programme du FN pour les municipales.

[3] <http://www.visa-isa.org/node/1203> : FN, le pire ennemi des salariés

[4] Le Pen – Dieudonné – Soral - Extrême-droite : un monstre à trois têtes contre les travailleurs. <http://www.visa-isa.org/node/18816>

Retour sur une formation antifasciste intersyndicale

La montée en puissance des arguments du Front National et des idéologies nationalistes ou réactionnaires au sein du « débat public » est perçue par de nombreux militants syndicaux qui y sont parfois confrontés sur leurs lieux de travail et dans les entreprises.

Les deux journées de formation organisées les 27 et 28 novembre à la Maison des syndicats de Saint Avertin par la CGT, la FSU et SUD-Solidaires regroupant plus d'une centaine de personnes avaient pour but de permettre à celles-ci de mener une réflexion et de poser les questions que soulève un climat fascisant.

De nombreux thèmes ont été abordés au gré des échanges et des interventions.

La montée du poujadisme dans les années 1950

Une intervention de l'Institut d'histoire sociale a permis d'effectuer un retour historique sur ce mouvement, mais aussi de percevoir les liens que certaines personnalités politiques d'extrême-droite comme Jean-Marie Le Pen ont pu entretenir avec cet épisode du populisme à la française. Le mélange d'idées colonialistes, nationalistes, de sauvegarde de la famille, anti-politiciennes et antipartis qui caractérisait le mouvement lancé par Pierre Poujade ne semble pas toujours très éloigné de certains discours actuels.

Municipalités d'extrême-droite

Le documentaire Mains brunes sur la ville [1] a servi de base à la réflexion des participants à la formation. Centré sur les municipalités d'Orange et de Bollène (Vaucluse), ce documentaire montre quelle gestion de la ville est opérée par des maires frontistes.

Le bilan de leur action politique est accablant.

Les associations et les structures intervenant dans les communautés immigrées ont vu leurs subventions municipales systématiquement supprimées, au profit notamment d'une politique culturelle du « thé dansant ».

L'insécurité, marronnier de l'extrême droite, sert de prétexte à l'attribution de moyens impressionnants à la police municipale.

Les bus reliant les « cités » de la périphérie au centre-ville sont supprimés pendant l'été. Nul doute que cette

mesure exemplaire évitera aux touristes d'être menacés » par des jeunes issus des quartiers.

Dernière ironie, alors que le Front national et ses alliés se sont récemment faits défenseurs de la « laïcité » face à un « islamisme rampant », la bonne ville de Bollène s'est vue consacrée au Sacré Cœur de Jésus !

Le Front national

En compagnie de militants VISA [2], le problème du Front national en lui-même a également été abordé. Après avoir rappelé l'histoire de ce parti et de ses stratégies, les intervenants ont décrypté le programme du FN. Dès lors la posture sociale, proche des ouvriers et travailleurs, arborée par le FN pour tirer parti d'une situation de crise économique est sérieusement mise à mal. Le programme du FN sur les retraites, l'emploi, les salaires, le temps de travail, le droit du travail et les syndicats est purement antisocial et particulièrement réactionnaire.[3]

Echange de pratiques

La formation s'est conclue par un temps d'échange autour des diverses pratiques qui peuvent être mises en place pour mieux comprendre et dénoncer les discours à tendance fasci-

sante auxquels nous sommes confronté-es sur nos lieux de travail. Comment réagir lorsque des collègues relaient des « blagues » d'un « humoriste » comme Dieudonné, acoquiné avec Alain Soral et J.-M. Le Pen dans la production de discours antisémites et fascistes ? Les solutions résident peut-être dans de « vieilles recettes » du syndicalisme : organiser la sociabilité et l'entraide. Car si le débat d'idées est indispensable, c'est encore la rencontre et la découverte de l'autre qui sont les meilleures armes contre les stéréotypes et la peur.

Ainsi, le syndicat CGT de la construction 37, a mis en place des permanences conviviales le samedi et des réunions communes fréquentes. Cela permet à des salariés d'origines diverses de se rencontrer et de démonter des idées issues de l'individualisme libéral.

L'organisation de formations intersyndicales comme celle-ci reste encore assez rare. On présente plus souvent les syndicats s'opposant entre eux que se réunissant pour entamer des réflexions collectives. Reste à voir si le rapprochement se fera effectivement sur les lieux de travail comme le prône VISA.



Michelin : les effets « collatéraux »

Sur le site de Michelin, alors que le plan social durement arraché aux patrons est en train de se mettre en place, des salarié-es « oubliés » se retrouvent menacés de licenciements. Employés par un sous traitant SAFEN, filiale de la société ONET, ils travaillent à l'entretien du site de Joué les Tours, pour certains depuis 22 ans. Sur le 14 salariés, 6 d'entre eux sont menacés à court terme (avril) et les autres dans quelques mois. La solidarité s'est aussitôt mise en place notamment par une grève illimitée depuis le 5 février, avec le soutien actif des camarades de Sud Michelin et de Solidaires.



Notre-Dame-des-Landes Manif le 22 février à Nantes

Après le rassemblement militant et festif des 3 et 4 août dernier, les résultats des rendez-vous institutionnels de l'automne n'ont pas entamés la détermination des opposant-es à l'aéroport.

Pour rappel, la commission européenne a constaté qu'en l'état, il n'y avait pas d'infraction à la législation européenne sans pour autant validé le projet. Elle a également considéré que la subvention de 150 millions € octroyée à la société des Aéroports du Grand Ouest (AGO) détenue à 85% par le groupe VINCI, n'était pas une distorsion de concurrence. Les tenants du projet, région Pays de Loire en tête, se sont empressés de communiquer sur ces résultats.



Le 20 décembre, le préfet a signé, en vue du démarrage des travaux, 4 arrêtés portant sur le déplacement des espèces protégées, l'autorisation d'aménagement de la plateforme aéroportuaire et de sa desserte routière.

Le dossier n'est pas clos pour autant. La présence sur la ZAD des opposant-es s'intensifie avec une extension des remises en culture. Des actions juridiques vont retarder le début des opérations.

La coordination des opposant-es a décidé d'appeler à une nouvelle journée de mobilisation. Elle aura lieu le 22 février prochain : Rendez-vous est donné à 13h devant la préfecture, à Nantes cette fois-ci.

En Indre et Loire, un collectif de soutien à cette lutte existe et organise un transport collectif pour cette manifestation; Réservez au plus vite votre place en vous faisant connaître auprès de solidaires37@orange.fr

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22
SUD Education	Tel:02 47 85 11 15 sudeduc37@gmail.com
SUD Culture, SUD Protection sociale, SUD Énergie, SUD France 3, SUD commerces et Services, SUD FPA, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SNUPFEN, SPASMET-météo, SUD rural, SUD Radio France, SUD industrie, SUD Travail., SUD Radiall, SUD Route, SUD Transport, SUD Nettoyage, SUD Saur	
18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin	
SUD Recherche EPST,	Centre de recherche Inra, 37380 Nouzilly
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SUD Rail	11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants	3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM	CRAM 1Bd Winston Churchill
	Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin	B.P. 424 37304 Joué les Tours
Solidaires Finances Publiques	40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37

Siège social :

18, rue de l'Oiselet

La Camusière

37550 Saint Avertin

Tel/Fax : 02.47.28.39.94

E-mail :

solidaires37@orange.fr

Site :

<http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :

Jean-Michel Surget